

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-du- RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
D'AUBAGNE

**Nombre d'administrateurs
en exercice : 17**

Présents : 11

Quorum : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du **vendredi 19 décembre 2025**
L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf décembre
À 14 heures 00

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Président du CCAS.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Madame Julie GABRIEL, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Irène DUPLAN, Madame Magali ROUX, Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Martine VERNHES, Monsieur Luc GUERIN, Monsieur Charles BOUVIER, Madame Catherine CERVONI

ABSENTS :

Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Denis GIROMINI, Monsieur Jean-Christophe MERLE, Monsieur Christian JANOT

N°18_191225

**Objet : Convention de partenariat entre le
C.C.A.S d'Aubagne et l'association-
Wimoov**

Date de la convocation :

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Président du CCAS

Monsieur Gérard GAZAY

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20251219-191225_18-DE
Reçu le 19/12/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=211523KKN191,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Présiden
t,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631
333030343132,O=CCAS AUBAGN
E,C=FR
19/12/2025

Délibération n°18_191225 :

Objet : Convention de partenariat entre le C.C.A.S d'Aubagne et l'association-Wimoov

Rapporteur : Madame Julie GABRIEL

EXPOSE :

L'Association Wimoov, est une association qui a pour mission l'accompagnement pour favoriser une mobilité inclusive et durable.

Elle s'est spécialisée dans des actions en faveur de l'autonomie et de l'accès à la mobilité pour tous les publics, notamment les seniors, les personnes en situation de fragilité et les publics isolés.

Dans le cadre de la lutte contre la perte d'autonomie, le CCAS noue des partenariats et mène diverses actions. Il souhaite aujourd'hui nouer un partenariat avec l'association Wimoov.

Cette action traduit la volonté commune de la Résidence Autonomie les Taraïettes, des agents de prévention et de l'Association Wimoov de formaliser un partenariat au service du bien-être et de l'autonomie des seniors.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

CONSIDÉRANT que ce partenariat, par la tenue d'ateliers adaptés aux seniors, permet non seulement de divertir, de créer du lien social, mais aussi de mener des actions de prévention de la perte d'autonomie ;

CONSIDÉRANT que les avantages dont bénéficie chaque partie dans le cadre de ce partenariat justifient qu'aucune contrepartie financière ne soit demandée ;

DÉCIDE:

ARTICLE 1 : D'APPROUVER les termes de la convention de partenariat annexée à la présente délibération entre l'association Wimoov et le CCAS ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président du Conseil d'administration ou son représentant légal à signer ladite convention de partenariat ainsi que tout document afférent permettant la mise en œuvre effective de ce partenariat.

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Accusé de réception en préfecture
 013-261300412-20251219-191225_18-DE
 Reçu le 19/12/2025
 Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=211523KKN191,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Président,OU=0002 261300412,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323631
 333030343132,O=CCAS AUBAGNE,C=FR
 19/12/2025